

Jean Marc Péneau

Expert forestier agréé

Par le Ministère de l'Agriculture.

Membre de la Compagnie Nationale
des Ingénieurs, Experts Forestiers et
Experts en bois (CNIEFEB)

Projet

Colloque du 30 novembre 2007

Version septembre 2007

Forêts de liberté ou Forêts surprotégés (de l'effet pervers des bonnes intentions)

Intervention de : Philippe Gourmain
Jean-Marc Péneau

Experts forestiers agréés- membre de la CNIEFEB

durée : 20' d'exposé

10' de questions – réponses

– Etude de cas : Contraintes existantes

1/ Propriété d'une centaine d'hectares située sur 2 départements Aisne et Oise.

- SAGE
- Voisines de l'ONF
- Contrat Natura 2000
- Zones humides
- PDM, ZICO, ZNIEFF
- Présence de cervidés
- Passage de motos – quads – 4 x 4 – chevaux – VTT – Vélo.
- Assurance
- Etangs voisins
- Rû pollué (métaux lourds)
- Trouée du gaz
- Futur Viaduc
- GR et chemins dûs
- PSG

2/ Propriété d'environ 200 hectares au Sud de Limoges.

- Forêt artificielle et mono essence sur environ 75 % de la surface
- Gestion actuelle et renouvellement
- Vestiges archéologiques
- ACCA
- Captage de sources
- PSG
- Assurance
- Chemins dûs
- Impact paysager
- Problème DFCI
- Passage de motos – quads – 4 x 4 - VTT
- Champignons